

LES OBSÈQUES

La foi en la Parole de Jésus et en sa résurrection donne au chrétien la conviction que la mort n'est pas la fin de tout. Avec la résurrection du Christ, la vie triomphe de la mort.

C'est parce que l'Église sait combien le décès d'un proche est toujours un moment difficile où nous sommes désemparés, parfois révoltés, que la communauté chrétienne, forte de sa foi en la résurrection, accueille les personnes dans le deuil d'un être cher et prie avec elles.

Comment faire pour préparer les obsèques d'un membre de sa famille ?

- Vous devez prendre contact avec l'entreprise de pompes funèbres de votre choix.
- Celle-ci téléphonera ensuite à la paroisse afin de fixer date, heure et lieu des obsèques, en fonction de votre demande et des disponibilités de chacun.
- Une personne des équipes funéraires prendra alors rendez-vous avec vous pour préparer la célébration (choix des textes, des chants, des interventions).
- Il se peut qu'aucun prêtre ne soit disponible, les obsèques peuvent se célébrer en l'absence de prêtre, sachez que des personnes laïques, formées, sont mandatées par l'évêque pour assurer ce service.

Pour vous aider dans votre questionnement sur la mort, la résurrection, nous vous invitons à consulter le site www.liturgiecatholique.fr rubrique les funéraires.

